



CERTIFICATION DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment

> Public

Demandeur d'emploi, salariés d'entreprise, CSP...

> Prérequis

Après passage des tests EVA niveau recommandé A1 et X1

> Modalités et délais d'accès

Dès votre inscription, votre candidature est prise en compte par nos services administratif puis validé ou pas par les instances territoriales.

une réponse vous est apporté dans un délai de 8 jours.

Après élaboration de votre dossier administratif (complet) un délai de 90 jours maximum avant le démarrage de votre formation.

> Objectifs professionnels

Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment

Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment

Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment

> Moyens et méthodes pédagogiques

Cette formation est basée sur la prise de connaissance des règles de l'art acquis grâce à des cours délivrés par des formateurs professionnels dans leurs domaines techniques. Des mises en application sont réalisées au travers de travaux pratiques en atelier le plus proche possible de la réalité.

> Nombre de participants

De 1 à 12 participants

> Dates de la formation

De nombreuses dates de démarrage d'actions.

Plus de précisions sur notre site : arepfresc.fr

> Durée de la formation

Temps en centre : 175 heures

Temps en entreprise : 0

Temps complet : 175 heures

> Tarif de la formation

Coût de la formation : 2 668 €

> Modalités d'évaluation

Chaque compétence professionnelle est tracée sur un livret de compétence (ECF) tout au long du parcours de formation.

> Validation / Sanction

RNCP 35510 Diplôme Titre Professionnel Agent de maintenance du bâtiment

Ministère du travail

Date d'échéance de l'enregistrement 19-04-2026

Date de validité du titre : 20/04/2021 au 19/04/2026

Date d'actualisation de la fiche formation: Mars 2024

> Suite de parcours

titre professionnel plaquiste-plâtrier

titre professionnel peintre en bâtiment

titre professionnel installateur thermique et sanitaire

titre professionnel électricien d'équipement du bâtiment

> Débouchés

Agent de maintenance et d'entretien polyvalent des locaux

Agent de maintenance multi techniques immobilières

Agent polyvalent d'entretien

Agent polyvalent du service de maintenance Factorum

Ouvrier de maintenance polyvalent des bâtiments

Ouvrier qualifié

> **Accessibilité**

Locaux conformes à la réglementation E.R.P, accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Adaptation pédagogique possible pour les personnes en situation de handicap.

Vous pouvez demander un accompagnement spécifique à notre référent handicap sur le site sophie.dumortier@ufafresc.fr

> **Programme de formation**

> **Taux de retour à l'emploi**

** Données issues du site « INSERJEUNE » apprentis sortis en 2022 CERTIFICATION DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment (6 mois de la sortie de la formation)



> **Résultats de la dernière session de formation**

* Moyenne issue de la consolidation des indicateurs de performance pour l'année scolaire 2022-2023



En scannant ce QR Code, vous accédez au détail complet des résultats des formations dispensées dans le centre



CCP2 - Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment.

> **Contact(s)**

formations@arepfresc.fr

Tél : 03 20 68 33 59

103 Boulevard de Metz 59100 Roubaix

Ouvert du lundi au vendredi

de 7h30 à 12h et de 13h à 17h15